

KOCIDE® OPTI

Fongicide
Vigne



Composition	300 g/kg cuivre sous forme d'hydroxyde de cuivre
Formulation	Granulés dispersables (WG)
A.M.M.	n° 2090170

Mode d'action - Propriétés

KOCIDE® OPTI est un fongicide cuprique de contact qui s'emploie de manière préventive pour lutter contre le mildiou de la vigne. **KOCIDE® OPTI** contient du cuivre, sous la forme de sel de l'hydroxyde (fongicide de contact multisite – code FRAC M1). **KOCIDE® OPTI** est un produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement CE 834/2007.

Usages et doses homologués

KOCIDE® OPTI est homologué pour le traitement des parties aériennes.

Culture	Usage	Dose	Nombre d'applications maximum	D.A.R. ¹ (jours)	L.M.R. ² (mg/kg)
Vigne	Mildiou	2,5 kg/ha	5	21	50

¹D.A.R. : Délai Avant Récolte.

²L.M.R. : Limite Maximale de Résidus. (les LMR en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides).

Recommandations d'emploi

Appliquer **KOCIDE® OPTI** par temps calme et dans des conditions permettant d'éviter toute dérive, en particulier sur les parcelles voisines. Afin de positionner les traitements à bon escient, se référer aux Bulletins de Santé du Végétal de la région ou aux bulletins techniques des organisations professionnelles.

Contre le mildiou de la vigne, appliquer en préventif avant les épisodes pluvieux contaminants à une cadence de 8 à 10 jours au maximum, en tenant compte du développement de la végétation, de la maladie et des risques de contamination.

En viticulture conventionnelle et en viticulture biologique, **KOCIDE® OPTI** peut s'utiliser pendant toute la période de risque du mildiou dès les premiers stades de végétation de la vigne jusqu'en fin de saison. En viticulture conventionnelle, intégré dans un programme, **KOCIDE® OPTI** peut s'utiliser à 1,5 kg/ha à partir de la nouaison et jusqu'à la fin de la saison.

L'application de **KOCIDE® OPTI** (dès la dose de 1,5 kg/ha) devra être renouvelée si un épisode pluvieux significatif (>60 mm) intervient juste après traitement.

KOCIDE® OPTI appliqué selon les Bonnes Pratiques Agricoles est sélectif des cépages actuels de vigne, en bon état végétatif. Sur raisins de table, l'application de **KOCIDE® OPTI** peut entraîner un risque de marquage.

KOCIDE® OPTI s'utilise avec des volumes de bouillie compris entre 100 et 500 litres par hectare pour une couverture en pleine végétation suivant le type de pulvérisation :

- Pulvérisation pneumatique : 100 à 150 L/ha
- Pulvérisation à jet porté : 150 à 300 L/ha
- Pulvérisation à jet projeté : 200 à 500 L/ha.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas mélanger **KOCIDE® OPTI** avec des spécialités contenant du thirame, ni avec des spécialités contenant du fosétyl-aluminium.

Mode d'utilisation

- Préparation de la bouillie

Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. **KOCIDE® OPTI** s'emploie en pulvérisation foliaire, après dilution dans l'eau.

- Pulvérisation

La répartition de **KOCIDE® OPTI** doit être réalisée de façon homogène. Elle exige un volume de bouillie adapté au développement végétatif de la culture, une bonne répartition des gouttelettes sur la végétation, une vitesse d'avancement du tracteur adaptée et un débit correctement réglé pour éviter les manques ou les surdosages.

Au moment des traitements, l'efficacité de la protection est fortement liée à la qualité de la pulvérisation, notamment sur vigne en localisant les traitements sur grappes et en privilégiant l'application face par face.

Lors d'une période de forte chaleur, il est recommandé de réaliser les applications tôt le matin ou tard le soir afin de bénéficier des conditions de température et d'hygrométrie les plus favorables et de limiter le risque d'une évaporation trop rapide de la bouillie.

- Élimination du produit et des emballages vides

Réemploi de l'emballage interdit. Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Précautions d'emploi

- Conserver **KOCIDE® OPTI** dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri du gel et de la chaleur, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

- Pendant toute la durée de manipulation du produit et la pulvérisation, veiller à porter une tenue de protection adaptée.

Pour la protection de l'opérateur :

Le port d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur. En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (tablier ou blouse) certifié catégorie III type PB3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur.

De plus, afin de garantir la protection de l'opérateur, les équipements suivants sont également recommandés lors des différentes phases de manipulation spécifiées ci-après :

- Phase de mélange/chargement : gants en nitrile (EN 374-3) et lunettes de sécurité (EN 166).

- Phase d'application :

- Dans le cas d'une application avec un tracteur équipé d'une cabine, gants en nitrile (EN 374-2) à usage unique lors d'une intervention sur le matériel pendant la phase d'application. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- Dans le cas d'une application avec un tracteur sans cabine, gants en nitrile (EN 374-2) à usage unique et utilisation d'une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec une capuche en remplacement du vêtement de travail en polyester/coton.

- Phase de nettoyage du pulvérisateur : gants en nitrile (EN 374-3).

Pour la protection du travailleur :

Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé lors de la rentrée sur les parcelles traitées.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

KOCIDE® OPTI (contient du cuivre de l'hydroxyde de cuivre)

ATTENTION



- H302 Nocif en cas d'ingestion**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H332 Nocif par inhalation
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

- P261** Éviter de respirer les poussières, brouillards, vapeurs et aérosols.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le produit non utilisé (P.P.N.U.) et les emballages vides via un service de collecte spécifique conformément à la réglementation en vigueur.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

- SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau

Délai de rentrée : 24 heures après traitement.

Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

Marque déposée Kocide LLC

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sac 6 kg	-	120 sacs = 720 kg	Sac 6 kg

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Distribué par Certis Europe B.V. succursale France – N° d'agrément IFO1808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – V2 – 10/2015